

# A-T-ON RETROUVÉ LA COMMANDERIE TEMPLIÈRE DE METZ ?



De nombreux articles ont été écrits sur la commanderie templière de Metz depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et pourtant de nombreuses questions font encore débat : la date d'implantation à Metz, la fonction de l'oratoire encore visible de nos jours ou encore la possible configuration des lieux. Nous savons que les templiers se sont implantés dans le quartier de l'ancienne citadelle au début du XIII<sup>e</sup> siècle, après avoir quitté leur emplacement primitif cédé par Agnès, abbesse de Sainte-Glossinde, devant le rempart Saint-Thiebault au XII<sup>e</sup> siècle (1). En revanche, en ce qui concerne cette donation, il est probable qu'aucune date précise ne pourra jamais être donnée. Nous ne disposons d'aucun acte datant du XII<sup>e</sup> siècle la concernant. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la tradition voulait qu'ils se soient installés dès 1123, comme le rapporte le chroniqueur Philippe de Vigneulles (2). Ce n'est qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que les pères bénédictins Dom Tabouillot et Dom Jean François se mettent à douter de cette date à cause de sa précocité :

« Tous les Historiens conviennent qu'avant 1128, il n'y avoit point encore de Templiers en France ; que les deux premières maisons qu'ils ayent eues en occident, leur furent données, l'une dans les Pays-Bas en 1129, l'autre dans le Languedoc en 1130. » (3)

C'est pourquoi, il faudrait plutôt lire 1133 et non 1123. Cependant, cela semble également précoce pour une installation du Temple à Metz. Il est possible, même probable, que cette date concerne, pour Metz, une première donation à l'ordre. Mais en règle générale, un certain temps s'écoule entre la donation et l'existence « juridique » de ladite commanderie. C'est pourquoi, il faudrait tabler sur 1147, année où Bernard de Clairvaux aide à la prédication de la II<sup>e</sup> Croisade et passe par la cité, pour une implantation des templiers à Metz. Il est vrai que Bernard de Clairvaux, qui joua un rôle indéniable dans l'établissement du Temple dans le Royaume de France, était déjà passé ici en 1133. Il avait rendu visite à l'évêque de Metz, Étienne de Bar, frère du comte de Renaud I<sup>er</sup> de Bar, qui avait envisagé de se croiser. Ce qu'il fit en 1147 avec d'autres seigneurs lorrains. De plus, sans citer ses sources, A. Huguenin rapporte que lors du départ du roi Louis VII pour la II<sup>e</sup> Croisade, il passe par Metz en juin 1147 et rend visite aux Chevaliers du Temple (4).

Cependant, nous ne disposons que de très peu d'informations, souvent indirectes, sur la fonction de l'oratoire et la configuration de la commanderie de Metz au XIII<sup>e</sup> siècle.

(1) – Parisse 1965, pp. 44-51.

(2) – Ph. de Vigneulles, *CHRONIQUES*, t. I, p. 238.

(3) – *HISTOIRE DE METZ*, t. III, p. 258-259.

(4) – A. Huguenin 1852, p. 18.



Fig. 1 - Oratoire des Templiers (Cl. P.-M. Mercier)

## L'ORATOIRE DES TEMPLIERS : UNE CHAPELLE FUNÉRAIRE ?

Le seul vestige restant de la commanderie templière à Metz est un petit oratoire (fig. 1 et 4,1). Il a fait l'objet de deux analyses complètes, l'une par F. de Saulcy au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'autre par E. Voltz en 1973 (5). Long de 17 mètres et large de 11,15 mètres à l'extérieur, cet édifice roman, orienté ouest-est, présente la particularité d'avoir la forme d'un octogone rattachant un prisme circulaire, lui-même rattachant une abside semi-circulaire. Au-dessus de la porte, dont le linteau laisse apparaître une croix dite « de Malte », les vestiges d'un arc suggèrent la présence d'un porche voûté, à l'instar de la chapelle templière de Laon, construite sur le même plan que celle de Metz. Ce plan voulait rappeler celle du Saint-Sépulcre à Jérusalem, tabernacle où le corps du Christ est présent sous la forme de l'Eucharistie.

En ce qui concerne les décors peints à l'intérieur, ce ne sont pas ceux d'origine. Entre 1910 et 1913, l'armée allemande, qui a reconverti la chapelle en station télégraphique, l'a faite décorer avec des fresques imitant le style médiéval. Les fresques originelles étaient tout autres. Seules des photographies, des frères Prillot notamment, et des descriptions du XIX<sup>e</sup> siècle nous en informent (fig. 2). Des peintures murales du XIII<sup>e</sup> siècle, il ne reste plus que celles qui sont conservées dans la petite niche de la face méridionale de la rotonde. Il s'agit de la Vierge assise sous un arc trilobé surmonté d'un gâble ajouré par un quatre-feuilles. Retenu par une couronne, le voile tombe en plis élégants sur les épaules, par-dessus la guimpe qui encadre un visage juvénile. La main gauche présente un crucifix tenu verticalement, presque de face, alors que l'index pointé de la main droite levée à hauteur de poitrine désigne le sauveur à la dévotion d'un personnage nimbé, que l'on devine dans l'angle gauche du panneau, de profil, vêtu d'une large robe, à genoux, les mains jointes tendues dans un geste d'imploration, une crosse appuyée contre l'épaule. Sur l'autre face, à côté d'un personnage couronné assis, apparaît une figure de femme debout. À droite du groupe, trois formes qui semblent être des roues, font penser au martyr de Sainte-Catherine. Sur le tympan du fond de la niche se lit encore, à gauche, un saint mitré portant la crosse debout sous un arc trilobé pris dans un dais dont les deux rampants sont animés de crochets (6). Certaines traces des peintures ayant disparu nous sont décrites par F. de Saulcy en 1834 (7). On en distinguait encore à l'époque quelques restes sur les fûts de deux colonnes. Il s'agissait de trois larges zones de petits carrés de couleurs alternées, disposés en damier à des hauteurs différentes. Les intervalles de ces zones étaient décorés de tiges de lierre grimpant en hélice le long du fût.

Fig. 2 - Fresques disparues de l'oratoire des Templiers (XIII<sup>e</sup>) (Cl. H. Prillot, Arch. dép. Mos., 18 J 104)

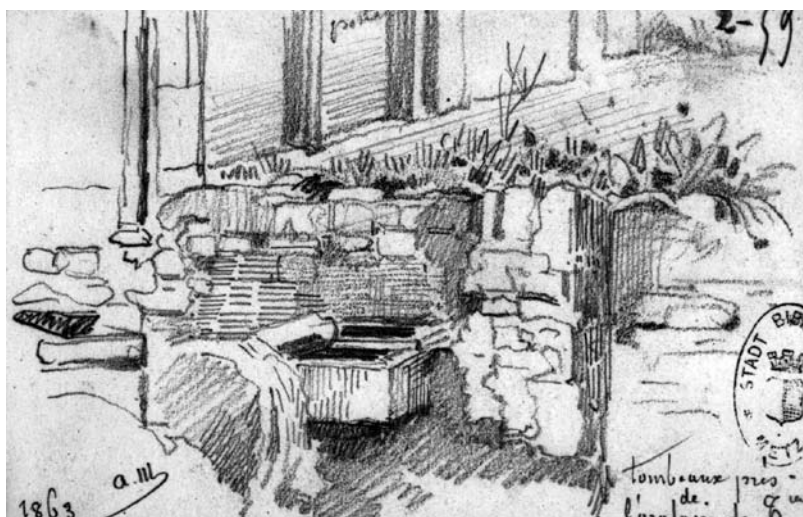


(5) - Saulcy 1834-1835, p. 436-445 et Voltz 1973, p. 24-31.

(6) - Voltz 1973.

(7) - Saulcy 1834-1835, p. 444.

**Fig. 3** - Dessin au crayon de Auguste Migette d'un sarcophage découvert lors des fouilles de l'oratoire des Templiers en 1863 ; il pourrait s'appuyer contre les fondations du porche (B.M. Metz, fonds iconographiques, Dossier Migette, carton 2, pièce 59)



Mais quelle était la fonction de cet oratoire ?

Classé Monument Historique en 1840, des travaux de restauration furent maintes fois entrepris et des fouilles eurent lieu entre 1859 et 1865. Divers objets furent découverts, dont de nombreux sarcophages (fig. 3) (8). Celui qui est le plus souvent mentionné est la pierre tombale du Maître de la Confrérie des Maçons du Temple datant de 1287 et représentant un personnage vêtu d'une robe longue et portant la chevelure assez longue et touffue (9). Son bras gauche est pendant le long du corps, l'autre est replié sur la poitrine et sa main tient un phylactère qui dessine une courbe au-dessus de sa tête. Sur le phylactère se lit l'inscription suivante :

« Ci gist Mesires Jehans Freires chapelens ki fut maistre des mazons dou tanple de Lorene xxiiii ans ki fut mors la vigile de la chandelour lan m cc IIIXX VII. »

Cette inscription laisse suggérer que des frères du Temple furent inhumés à cet endroit. Cette idée est complétée par la découverte d'autres squelettes dans ces lieux. En effet, trois sarcophages avec des squelettes et des objets divers (monture d'épée, éperons...) ont été mis au jour. Un autre sarcophage, qui contenait quatre squelettes, a été découvert en 1952 (10).

Il est donc probable que l'oratoire des templiers était une chapelle de cimetière. Selon E. Lambert, « un très grand nombre de ces chapelles de cimetière était sur le plan octogonal (11) ». De plus, pour F. de Saulcy, les enfous, tombes encastrées dans l'épaisseur du mur, étaient marqués de « la croix pattée des Templiers ». Si cette thèse est vraie, il est donc probable qu'une autre chapelle dédiée au culte existait dans les alentours.

(8) – Bouteiller 1864, p. 151-152.

(9) – Musées de la Cour d'Or, Inv. 12.246.

(10) – E. Delort dans *GALLIA*, XII, 1954, p. 477.

(11) – Lambert 1955, p. 34.

(12) – Saulcy 1834-1835, p. 448.

## DES BÂTIMENTS ANNEXES ?

De nos jours, il ne reste plus aucun témoignage matériel du passage des templiers à Metz, hormis l'oratoire. Existait-il d'autres bâtiments pour y loger les frères ou une chapelle cultuelle, si on considère que l'oratoire des Templiers était une chapelle funéraire ? Pourtant, en examinant les plans les plus anciens et même en observant l'état des lieux actuels, on peut se demander si la commanderie de Metz s'étendait beaucoup autour de l'oratoire. À l'ouest est installée depuis le VIII<sup>e</sup> siècle l'abbaye Sainte-Marie ; au nord, la basilique romaine, plus tard appelée Saint-Pierre-aux-Nonnains, existe depuis le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il est donc très peu probable que la commanderie ait été implantée à l'ouest ou au nord. De plus, l'idée que la salle capitulaire (fig. 4,3), située près de l'abbaye Sainte-Marie, décrite par F. de Saulcy (12) et détruite en 1904, ait appartenu à la commanderie des templiers est probablement fautive. D'une part, elle était trop éloignée de l'oratoire (environ 56 mètres) et d'autre part, elle était surtout attachée à l'abbaye Sainte-Marie.

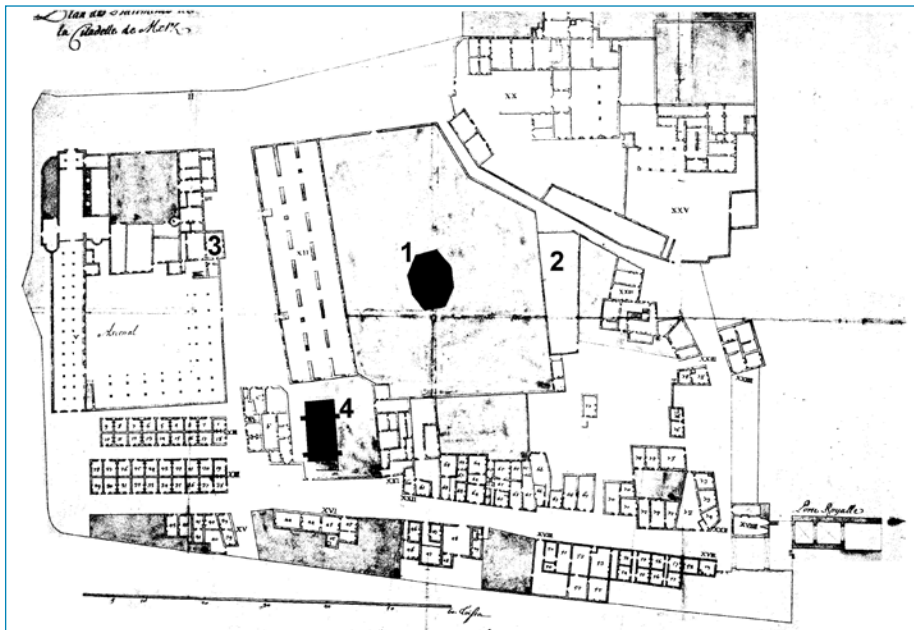


Fig. 4 - Plan de la Citadelle avec au centre l'oratoire des Templiers et l'église Saint-Jean-Neufmoutiers (1716) (d'après les DOCUMENTS MESSINS 050100)

Un des bâtiments de la commanderie aurait-il pu être celui qui est surnommé *Magasin de Beau-pré* (fig.4,2) sur un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Long d'une quarantaine de mètres, il était orienté nord-sud. Le bâtiment était éloigné d'une trentaine de mètres de l'oratoire et ses fenêtres donnaient sur la cour devant ce dernier. Il aurait pu ainsi appartenir à la commanderie templière. Quelle était sa fonction ? Un dortoir, un endroit de stockage des denrées ? S'agissait-il du bâtiment donné à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant récupéré les biens du Temple après sa disparition, selon un acte daté de mai 1565 cité par F.-M. Chabert (13) :

« *Le premier de May mil cinq cent soixante et cinq, par-devant nous sieur d'Auzance et Président susdit, assisté comme dessus, est comparu noble homme André de Saulcieres Thenance, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, Commandeur de la Maison du Temple et petit Saint-Jean de cette ville, qui a dit estre venu exprès pour avoir recompense d'une Eglise et grande maison a lui appartenantes a cause de sa ditte Commanderie, situées dans la Citadelle dès longtemps occupées pour le service du Roy et en laquelle sont logées les Poudres, appelée le Temple, et pareillement.* » ?

(13) – Chabert 1864, p. 64.

(14) – H 4601/3 (REGISTRE DE VOULAINES).

Quelle est cette église citée dans l'acte ? Très probablement l'oratoire. En effet, la seule église connue et ayant été à proximité était celle de Saint-Jean-Neufmoutiers (fig. 4,4). Mais c'était une église paroissiale.

Où logeaient donc les frères ? Nous l'avons vu, aucun bâtiment ne pouvait avoir été érigé du côté de l'abbaye Sainte-Marie ou de l'abbaye Saint-Pierre. Au sud, nous avons l'église Saint-Jean-Neufmoutiers. Faut-il voir dans le *magasin de Beau-pré* l'ancien lieu de résidence des frères du Temple de Metz ? À moins qu'ils n'aient logé dans une des neuf maisons possédées à Metz et aux alentours : deux près de l'église Saint-Martin, deux maisons « près de l'hôtel de Poincignon Châtelain », une à la Wade près de Vallières, une maison *Rue du Sac* en Outre-Seille et trois maisons *En Fournirue* (14).

## CONCLUSION

En raison de l'espace exigu de cette partie de l'ancienne Citadelle, il est difficile de déterminer avec certitude la configuration de la commanderie du Temple de Metz. Seul reste l'oratoire, probablement à vocation funéraire. Le *magasin de Beau-pré* aurait pu être un ancien bâtiment de la Maison du Temple. Pourtant, il faut peut-être considérer que les plus anciens documents du XVI<sup>e</sup> siècle ne mentionnent plus ces bâtiments et que ces derniers avaient déjà disparu à l'époque.

Il est certain que des tombes devaient entourer l'oratoire à l'intérieur d'un mur d'enceinte qui était encore attesté au XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, si l'on suppose que le *magasin de Beau-pré* fut un bâtiment de la commanderie, il pouvait accueillir de nombreuses personnes. Mais à voir les dimensions de ces bâtiments, il est difficile de concevoir que la communauté du Temple de Metz ait été importante en effectif. La disparition du Temple, ordonnée en France par le roi Philippe le Bel (1285-1314) en 1307 et qui ne survint à Metz qu'en 1319, rend cette reconstitution difficile en raison des nombreux documents disparus.



Fig. 5 - Essai de reconstitution de la commanderie templière de Metz (A. REIFF)

## SOURCES

Archives départementales de la Moselle : G 2181, H 4600 et H 4601/3 (*Registre de Voulaines*).

## BIBLIOGRAPHIE

**Ernest de BOUTEILLER**, « Fouilles de l'oratoire des Templiers de Metz », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, VII, Metz, 1864, p. 151-154.

**Ernest de BOUTEILLER**, « Fouilles de l'oratoire des Templiers de Metz », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, IV, Metz, 1861, p. 46-48 et p. 163.

**François Michel CHABERT**, *Mémoire de tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la Citadelle*, Metz, Rousseau-Pallez, 1864, 94 p.

**Auguste DIGOT**, « Mémoires sur les établissements de l'ordre du Temple en Lorraine », Congrès archéologique de Metz (1846-1847), Tome XIII.

**Carol HEITZ et François HEBER-SUFFRIN**, « Églises de Metz dans le Haut Moyen Âge », Paris, Université de Paris X-Nanterre, *Cahier du Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge*, 4, 1982, 104 p.

**Michel HENRY**, *Les ordres militaires en Lorraine*, Metz, Éd. Serpenoise, 2006, 354 p.

**Michel HENRY**, *Itinéraires templiers en Lorraine*, Éd. Serpenoise, Metz, 1998, 286 p.

**Alexandre HUGUENIN**, « Notice historique sur les Ordres militaires et religieux dans la ville de Metz (Hospitaliers et Templiers) », *L'Union des Arts Metz*, 1852, 16 p.

**Johann-Baptist KEUNE**, *Die Templerkapelle auf der Citadelle zu Metz*, Metz, Kriegsarbeit d. Museums zu Metz, 1916, 8 p.

**Élie LAMBERT**, *L'architecture des Templiers*, Paris, Picard, 1955.

**Michel MAZERAND**, *Les Templiers en Lorraine*, Nancy, Éd. JMC, 1993, 89 p.

**Michel PARISSÉ**, « Agnès, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz et de Notre-Dame d'Herbitzheim », *Cahiers lorrains*, 2, 1965, p. 44-51.

**Auguste PROST**, « L'oratoire des Templiers de Metz », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, V, Metz, 1862, p. 146.

**Félicien de SAULCY**, « Les Templiers de Metz », *Revue Archéologique*, 1849, p. 605-617.

**Félicien de SAULCY**, « L'oratoire des Templiers de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, Académie royale, Metz, 1834-1835, p. 436-445.

**Félicien de SAULCY**, « Peintures à fresque du XIV<sup>e</sup> siècle existant à la Citadelle de Metz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, Académie royale, Metz, 1834-1835, p. 446-456.

**Wilhelm SCHMITZ**, *Der mittelalterliche Profanbau in Lothringen. Zusammenstellung der noch vorhandenen Bauwerke aus der Zeit vom XII. bis XVI. Jahrhundert*, Düsseldorf, 1899.

**Wilhelm SCHMITZ**, *Die bemalten romanischen Holzdecken im Museum zu Metz*, Düsseldorf, 1897.

**Eugène VOLTZ**, « La chapelle des Templiers à Metz », dans *Archéologia* n° 56, mars 1973, pp. 24-31.

**Eugène VOLTZ**, « La chapelle des Templiers de Metz », *Congrès archéologique de France, 149<sup>e</sup> session, 1991, Les Trois-Évêchés et l'ancien duché de Bar*, Paris, Société d'Histoire et d'Archéologie, 1995, p. 517-524.